

**#lightforpeace2022**  
**Jeudi 3 mars 2022 20:00 - 22:00**  
**lightforpeace.org**  
*Traduction www.deepl.com*

## **Que nos maisons brillent - contre la guerre et pour la paix !**

En pleine pandémie, nous avons réussi à attirer l'attention sur le secteur de l'événementiel, particulièrement touché par la crise, en faisant briller des bâtiments et des constructions de lumière rouge. C'est ainsi que nous avons fait connaître notre cause à l'époque. Grâce à vous, cette action a connu un franc succès et a été très remarquée. Aujourd'hui, nos maisons doivent à nouveau briller. Mais cette fois-ci, c'est contre la guerre et pour la paix.

Avec votre aide, ils brilleront le 3 mars 2022 à 20h pendant deux heures comme **Light for Peace** aux couleurs de l'arc-en-ciel de la paix - non seulement en Suisse, mais aussi en Allemagne et en Autriche.

### **MISE EN ŒUVRE**

Nous illuminons des bâtiments publics ou privés, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur, aux couleurs de l'arc-en-ciel du drapeau de la paix (verticalement ou horizontalement). Il est également possible de projeter une image du drapeau de la paix, d'installer un mur de LED ou de suspendre un drapeau rétro-éclairé à une fenêtre - selon les possibilités, les moyens disponibles, etc.

Vous trouverez le drapeau de la paix et l'ordre de ses sept couleurs sur le site [lightforpeace.org](http://lightforpeace.org)

- photographiez votre objet et publiez-le sur Instagram avec le hashtag **#lightforpeace2022**
- toutes les photos publiées avec ce hashtag apparaissent sur le site de l'action **lightforpeace.org**

### **IMPORTANT**

Cela nous tient à cœur :

- que l'action débute à 20h00 précises et se termine à 22h00.
- que l'idée de base de #lightforpeace soit mise en œuvre dans les couleurs du drapeau de la paix (7 couleurs), si cela n'est pas réalisable autrement au moins bleu, vert, rouge
- que nos projets d'éclairage ne gênent pas la circulation routière et les transports publics
- que les autorisations officielles éventuellement nécessaires à la mise en œuvre (notamment pour les bâtiments publics) soient obtenues.
- que les riverains et les environs ne soient pas dérangés par le bruit et la lumière.
- que les lieux publics restent en tout temps sûrs et praticables pour la population.
- que l'utilisation de drones ne se fasse que dans le respect des dispositions légales.
- que nous laissions tous les sites et lieux d'intervention propres.
- que vous respectiez, pour toutes vos actions, les concepts de protection éventuellement existants au niveau local.
- que nous nous montrions pacifiques et solidaires

DIFFUSEZ LA BONNE PAROLE

**Participants** : merci de partager cet appel le plus largement possible - merci !

**Le site web :**

<https://lightforpeace.org>

**Médias sociaux** (instagram, facebook, linkedIN)

#lightforpeace2022

**Visualisation/codes couleur :**

Type : Landscape



Type : Portrait

